

# Saint-Chamant

Bulletin Municipal n°8

## *Le Mot du Maire*

*Cette année 2011 arrive à son terme.*

*Elle a fortement mobilisé votre équipe municipale sur la poursuite de l'action conduisant notre commune à ne pas rester en retrait, mais bien au contraire, à préparer sa place pour l'avenir.*

*Faire en sorte que les conditions de vie soient agréables, rendre notre commune accueillante et attractive ; C'est en ces termes que notre action doit se concrétiser.*

*Bien sur, les contraintes financières, techniques et réglementaires qui nous sont imposées complexifient la tâche. Dans ces conditions il est important de bien réfléchir aux orientations à prendre pour éviter des erreurs dont les conséquences seraient lourdes pour l'avenir de la commune.*

*Enfin je voudrais une nouvelle fois remercier toutes celles et tous ceux qui par leur action et leur bonne volonté participent à améliorer et agrémenter notre quotidien.*

*Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.*

*Jean-Marie Fabre*

*Décembre 2011*

# La vie municipale

## ■ Point sur les projets en cours et à venir

### LOTISSEMENT :

Le permis d'aménager (dossier qui permettra les dépôts de permis de construire) a été délivré. Le bureau d'étude a finalisé la partie administrative du projet. La consultation des entreprises est en cours. L'objectif est que les travaux de voirie et réseaux divers soient finalisés au printemps prochain.

Un point sera fait dans les prochains bulletins sur l'aspect financier du projet.

### ASSAINISSEMENT :

Comme évoqué dans le bulletin il y a quelques mois, nous avons commencé à travailler sur le dossier. En effet, le système d'assainissement collectif du Bourg (station d'épuration et réseau de collecte) a été déclaré non conforme. Il est fort probable que les délais demandés par l'Europe ne soient pas respectés, mais les services de l'État (pour avoir abordé le sujet avec notre ancien Sous-Préfet) ont bien noté que le coût de cette opération était conséquent pour les finances communales.

Cependant, au regard des enjeux qui sont importants (la pollution engendrée par le dispositif actuel sur le milieu naturel n'est pas acceptable), nous avons souhaité poursuivre la démarche. Ainsi, sur la bases des études menées par l'ancienne municipalité nous avons travaillé avec les services de la Direction Départementale des Territoires, du Conseil Général (MAGE) et le l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à l'établissement d'un cahier des charges et d'une programmation. La consultation de bureaux d'étude spécialisés est en cours. Le prestataire retenu aura en charge dans un premiers temps de définir et évaluer précisément les travaux nécessaires, et d'établir les documents de procédures correspondants.

L'importance des subventions et la concertation avec l'ensemble des partenaires sera primordiale dans ce dossier.

## ■ Investissements

- x Une nouvelle réglementation rend obligatoire à partir du 31 octobre 2011 l'utilisation de GNR (gazole non routier) pour les tracteurs. Ce nouveau carburant permet une meilleure combustion et la réduction des émissions polluantes des moteurs (notamment soufre). Bien entendu le tracteur de la commune est concerné par ces nouvelles obligations. La cuve à fuel du hangar a dû être changée.

Montant de cet achat : 769 € HT.

### x La Charte signalétique

Comme prévu depuis quelques mois (voir bulletin n°6), et à l'image de ce qui a été fait sur l'ensemble des collectivités de la communauté de communes du Pays de Salers adhérentes au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, nous avons mis en place, en partenariat avec les annonceurs concernés, une nouvelle signalétique sur le territoire de la commune.

Ces panneaux sont subventionnés à hauteur de 40% par le Parc des Volcans d'Auvergne. Après déduction de cette aide, les destinataires de la signalétique payent leurs barrettes, la commune prend en charge les poteaux.



## ■ Tarifs des services en 2012

Assainissement : forfait 40 € par compteur plus 0,70 € le m<sup>3</sup>

Cantine : 3,00 € par élève, 7,00 € par pers. pour les enseignants

Transports scolaires : communal : 0,80 € par enfant et par jour  
collège: 1,15 € par enfant et par jour

Garderie : forfait de 1,45 € pour le matin et 1,45 € pour le soir, par enfant.

Location salle polyvalente : 77 € pour les habitants de la commune, 122 € extérieurs - caution 153 €

Photocopies à la mairie : Noir et Blanc : 0,20 € - Couleur : 0,40 €. Tarifs pour le recto seul

## ■ Visite de notre Député

Le 10 septembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Alain Marleix ainsi que son suppléant Jean-Yves Bony. Après un visite de l'école et du projet de lotissement, nous avons présenté nos projets à court et long terme, nos questionnements et nos attentes (notamment en terme de subventions) à notre député. Suite à ces échanges fructueux, le verre de l'amitié a été offert à l'Auberge des Volcans à notre invité ainsi qu'aux présidents des associations de notre commune qui ont ainsi pu dialoguer avec l'ancien ministre. Alain Marleix a relevé le dynamisme de la commune, de ses commerçants et de ses associations.



## Saint Chamant, commune du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Habiter dans les Volcans d'Auvergne est une chance ! C'est un territoire naturel, riche et vivant, de par ses paysages, sa biodiversité, ses activités économiques, ses savoir-faire culturels propres et remarquables qui fondent son identité patrimoniale.

Depuis sa création en 1977, notre commune est engagée dans le PNRVA (Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne). Bien sur le projet a évolué au fil des renouvellements de chartes qui ont une durée de vie de 12 ans. La charte actuelle arrivant à son terme en 2012, l'ensemble des acteurs du territoire ont travaillé depuis 3 ans maintenant au futur projet de territoire.

Ce dernier met l'accent sur la place de l'Homme au cœur de ce territoire exceptionnel, au patrimoine protégé, qui doit son identité à toute une société rurale, consciente de la richesse et de la fragilité de son environnement qui sait allier le développement économique durable et la préservation de ses savoir-faire et de sa culture.

Au printemps prochain, nous devons donc faire un choix quant au renouvellement de l'adhésion de notre commune au Parc. Adhérer au PNRVA ce n'est pas une contrainte, il s'agit avant tout d'une démarche volontaire et dynamique qui permet l'échange, la concertation, l'expérimentation, etc....

Jusqu'au 12 janvier prochain, une enquête publique permet à chaque habitant, à chacun d'entre vous, de s'exprimer sur le projet de charte du territoire du PNRVA préparé pour les 12 prochaines années. Vous pouvez consulter le projet de charte, ses objectifs, des actions, le plan Parc en mairie de Salers et donner votre avis sur le registre prévu à cet effet. Vous pouvez également, rencontrer le commissaire enquêteur à Salers le 4 janvier de 14h30 à 17h00 pour échanger avec lui et faire part de vos observations.

## ■ Quelques rappels

### Vie de votre bulletin :

Si les associations ont des photos, pour animer un peu la rubrique « *ce qui s'est passé ...* », elles sont les bienvenues... pour le prochain bulletin... Idem pour les dates à retenir... pour le calendrier des manifestations...

### Souscription :

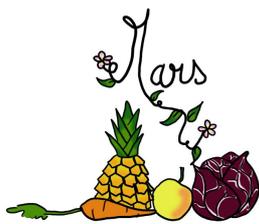
Il n'est pas trop tard... La souscription pour le patrimoine de l'église est toujours d'actualité... Vos dons seront déductibles sur vos impôts 2011 ou 2012.

Merci d'avance pour votre générosité

**« Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre »**



# La vie de l'École



Les effectifs sont en légère augmentation par rapport au début d'année dernière. Ainsi depuis la rentrée de septembre, ce sont **48 enfants** qui ont retrouvé ou découvert les bancs des classes. Ce qui fait la richesse et l'intérêt de notre école, c'est la provenance des enfants que nous accueillons : **Saint-Projet, Saint-Chamant, Saint-Cirgues de Malbert mais également Besse et Saint-Martin-Cantalès.**

C'est très important pour nous de pouvoir ainsi contribuer au maintien de la diversité des services sur le territoire.

Et puis comme le dit l'adage : « **S'ouvrir aux autres, c'est s'enrichir** ».



Prenant en compte ces effectifs ainsi que les investissements de la commune pour l'école, l'inspection académique a renouvelé pour la troisième année consécutive le demi-poste supplémentaire qui permet d'alléger les classes. Delphine et Anne Catherine ont donc eu le plaisir d'accueillir leur nouvelle collègue Julie Faugeron, qui avait déjà fait un petit passage à Saint-Chamant en 2009/2010.

## ■ Le Goût au Menu de l'école...



Les programmes scolaires abordent la régularité des repas, la composition des menus (de l'école maternelle au CE1) et les actions bénéfiques ou nocives des comportements (du CE2 au CM2). Le Programme National de l'Alimentation initié par le ministère de la santé et celui de l'éducation nationale a, entre autres, pour objectif de **faciliter l'accès des plus jeunes à une bonne alimentation fondée sur le goût, l'équilibre entre les aliments et les rythmes des prises alimentaires, la convivialité** dès l'école primaire.



En effet, **l'école joue un rôle important dans l'éveil au goût.** La capacité d'apprécier des saveurs différentes, de les différencier et de parler de ses sensations s'apprend et se cultive.

Dans cette logique éducative, nous avons fait le choix d'une cantine familiale et non industrielle. Notre cantinière (la célèbre Yoyo pour les enfants) cuisine les repas sur place, en utilisant le maximum de produits frais, de saison. Les menus sont composés en veillant à l'équilibre nutritionnel et à la diversité des mets pour allier l'apprentissage et le plaisir du goût et la santé des enfants.

Et en plus, on fait d'une pierre, deux coups : la grande majorité des produits de base pour la cantine sont achetés aux commerçants de proximité, ce qui permet de participer au maintien des services de proximité sur nos territoires.

## ■ Le projet d'école

Les 3 axes principaux de notre projet d'école pour les deux prochaines années sont :

Travailler autour du langage oral et écrit : avec pour objectif principal l'enrichissement du lexique et l'amélioration de la syntaxe (lecture d'album de littérature de jeunesse; lecture de différents types de textes et types d'écrit ; construction d'un outil référent, le mur aux mots.)

Favoriser l'ouverture culturelle : Affiner son regard sur le patrimoine local et les différentes cultures. Développer les liens avec d'autres cultures par diverses formes de correspondances (travail avec le Bénin).

Développer le goût de l'effort, la rigueur : Développer des automatismes de travail pour atteindre une autonomie dans la présentation, l'assiduité, la rigueur, la concentration, la persévérance dans la réalisation du travail.



# Ce qui s'est passé... cet été...cet automne...



Merci à tous !!!



\* Photos : Julien Vidalenc - « La Montagne »

Comme tous les ans, le C.C.A.S. a organisé le repas annuel des retraités. C'est le **dimanche 13 novembre** que 42 personnes se sont retrouvées autour d'une bonne table pour profiter d'un moment amical de partage et de convivialité.

**Le 11 novembre**, suite à la messe qui rassemblait l'ensemble des communes de la nouvelle paroisse « Jean XXIII en Pays de Salers », nombre d'entre nous se sont retrouvés au monument aux morts pour déposer une gerbe et commémorer **l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale**.

Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

## ■ Programme, jusqu'au prochain bulletin...

- ✓ L'église est ouverte pendant les vacances de Noël. Profitez en pour aller admirer la crèche ;
- ✓ Pendant tout le mois d'Avril, à la salle polyvalente, exposition « la forêt - une communauté vivante », tout public.

Et aussi, au programme des Aînés de la vallée de la Bertrande

- ✓ 14/01/2012 : Assemblée Générale du Club
- ✓ 10/02/2012 : Concours de Belote à 20heures
- ✓ 22/04/2012, à midi : Repas du Chevreuil et anniversaires
- ✓ 31/05/2012 : Voyage et repas en croisière sur le lac de Vassivière

## ■ Des maisons qui poussent comme des champignons

Les constructions continuent au Foirail :

Les travaux de la maison de Monsieur et Madame Lacombe se poursuivent

Madame Michèle Mauchien finalise le terrassement de sa maison

Monsieur et Madame Brousse ont déposé leur demande de permis de construire

## ■ État civil

**Mariage** : Pierre LESPINE et Amandine SAUTAREL le 9 juillet 2011.

**Naissances** : Noah BROUSSE le 4 juillet 2011, fils d' Audrey et Jérôme du Bourg

Jean LESPINE le 5 novembre 2011, fils de Pierre et Amandine

**Décès** : Madame Anne Marie CHANUT le 25 juillet 2011

Monsieur Paul CARCANAGUE le 29 septembre 2011

# Infos pratiques

## ■ Le réseau bus Cantal Lib' :

Depuis le 1er septembre, le Département propose un nouveau service de transports et une **tarification unique à 1,50 €** pour les lignes régulières routières quelle que soit la distance parcourue.

La mise en place de cette tarification unique va s'accompagner également de la baisse des tarifs des différents abonnements à la disposition du public :

- Les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans peuvent voyager sans limites sur le département, pour la somme de **150 euros par an**.
- Pour le reste de la population, un **abonnement mensuel à 25 euros** est proposé.

L'objectif de ce nouveau dispositif tarifaire est de développer l'usage des transports en commun en permettant à chacun de disposer d'une réponse peu onéreuse et souple pour se rendre sur son lieu de travail ou effectuer d'autres déplacements et de lutter contre la pollution.

Pour plus de renseignements, voir l'affichage en mairie ou le site internet dédié :

<http://www.cantal.fr> > **Services et Aides** > **Transports** > **Lignes Régulières**

Les horaires sont affichés en mairie et à l'abri-bus à Loubéjac.

## ■ Point sur les encombrants

La commune réalise 2 collectes annuelles d'encombrants.

A cette occasion, pour l'année 2011, nous avons emporté à Drugeac 17 tonnes d'encombrants. Ils sont facturés comme le reste des ordures ménagères à 107€. Cette somme est à la charge de la collectivité. Il est donc très important que chacun veille au tri !! A titre d'exemple quand vous changez vos pneus, ils doivent être repris par les garages, les appareils ménagers repris par les revendeurs, etc... Pensez à Emmaüs également, ils peuvent reprendre nombre d'encombrants qui nous semblent bon pour la poubelle...

## ■ Un nom pour les habitants de Saint-Chamant ?

Cet été, des vacanciers curieux nous ont demandé comment s'appelaient les habitants de Saint-Chamant... Après quelques recherches dans les archives et autres documentations communales... Toujours pas de réponse ...

Si certains parmi vous l'ont... Elle est la bienvenue... Faites le nous savoir !!

A défaut, nous pourrions envisager une consultation sous forme de coupon-réponse dans le prochain bulletin afin de nous trouver un nom...



**AUBERGE DES VOLCANS**  
**HOTEL - RESTAURANT**  
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg                      Tél. 04 71 69 40 46  
 15140 ST CHAMANT      Fax 04 71 69 26 34

**Vival**  
 Viva la vie    Chez Monique    Viva la vie

Le Bourg - St Chamant  
 Tél : 04.71.69.25.59

Chambres et table d'hôtes,  
**Philippe et Sylvie MERCIER**

Hameau d'Autrières  
 15140 SAINT-CHAMANT

04 71 47 67 32  
 06 84 67 58 86

**La Buissonnière**  
 Chambres d'hôtes

Joëlle Grellier  
 Le bourg  
 15140 SAINT CHAMANT

04 71 69 25 33  
 06 68 70 02 77

joelle.grellier@wanadoo.fr  
 www.fleursdesoleil.fr/crans-maisons/15-grellier.htm

**GAEC DE CONCHES**  
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP  
 Éleveurs Montbéliardes  
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41  
 lafon.eric15@orange.fr

**GARAGE ALAIN CHAUVET**  
 Véhicules occasions  
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant  
 04 71 69 28 80

Fax 04 71 69 28 21

*Maison Dupont fondée en 1905*  
 Artisan Boucher Charcutier  
 sarl DUPONT GIRBES  
 15310 St CERNIN TEL 04 71 47 60 25

**A Saint-Chamant  
 les Mardis et Samedis**

**Christian LAJARRIGE**

Boucherie - Charcuterie  
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE  
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN  
 06 82 48 09 82

A St Chamant les  
 mercredis et  
 vendredis

**Les Délices de la Mer**  
**Arrivage Journalier**

2 magasins: Rue des Carmes 15000 Aurillac  
 tel: 04 71 43 07 34  
 Place de la halle 15100 St-Flour  
 tel: 04 71 60 09 99  
 Marché d'Aurillac

**4 camions magasin à votre service**  
**A Saint-Chamant le vendredi matin**  
 Bureaux: tel 04 71 63 48 35 - Fax 04 71 64 53 64

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**CHRISTOPHE VIDAL**

Le Champ de l'Hôpital  
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT  
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51  
 Portable : 06 76 38 67 05